
REVISAUDIT / MODULE DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

1. Personnes concernées : Les commissaires aux comptes, directeurs et chefs de mission ainsi que leurs collaborateurs
2. Prérequis : Aucun

2. OBJECTIFS

Réaliser des missions d'audit de comptes consolidés en toute autonomie à travers le logiciel RevisAudit

3. CONTENU DU STAGE

- Présentation et description du menu d'ouverture, interface utilisateur : identification, droits d'accès, travail nomade.
- Rappel de la NEP 600 et des principes applicables à l'audit des comptes consolidés
- Naviguer dans RevisAudit Premium : utilisation et fonctionnalités dossiers pluriannuels
- Importation des écritures et des balances
- Création de situation
- Naviguer dans le Module des comptes consolidés : utilisation et fonctionnalités
- Le travail collaboratif
- Questions complémentaires

4. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie sera active et participative. Elle alternera :

- Les apports d'informations de l'animateur, qui est expert-comptable et/ou auditeur confirmé, commissaire aux comptes et formateur
- Les mises en pratique sous forme d'exercices
- La présentation des écrans sur vidéo projecteur

REVISAUDIT / MODULE DES COMPTES CONSOLIDÉS

5. DÉROULEMENT DU STAGE

- Durée : 1 journée / 7 heures
- Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

6. SUIVI ET ÉVALUATION

Un premier questionnaire sera réalisé en début de formation.

Une évaluation finale sera effectuée au travers d'un questionnaire de 10 affirmations à choix multiples. Ce questionnaire est réalisé individuellement en fin de journée. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 7 bonnes réponses sur 10.